

**Arrêté n° 2025-294  
portant création d'emplois dans le cadre  
de la mission Appui Territorial**

**Le Président du Centre de Gestion  
de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme,**

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de Gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 28 et 29 ;

Vu la délibération n°2020-49 du 12 novembre 2020 portant délégation de compétences accordées par le Conseil d'administration au Président du Centre de Gestion du Puy-de-Dôme,

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la création de l'emploi désigné ci-dessous pour satisfaire le besoin de la mission Appui Territorial pour l'année 2025 ;

**Arrête :**

**Article 1 :**

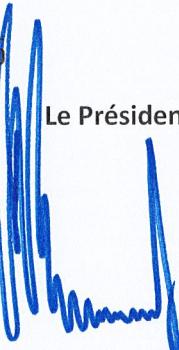
Pour la période du 7 avril 2025 au 31 août 2025, il est procédé à la création de l'emploi suivant :

Filière	Catégorie	Grade	Quotité tps de travail	Motif de recrutement	Date de création	Date de suppression	Nombre de postes
Administrative	C	Adjoint administratif	35/35 ème	Remplacement d'un agent indisponible - Art L 332-13 CGFP	07/04/2025	31/08/2025	1

**Article 2 :**

Le Directeur général des services du Centre de Gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis au Préfet du Puy-de-Dôme, au Payeur départemental, comptable du Centre de Gestion et publié sur le site du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme : [www.cdg63.fr](http://www.cdg63.fr).

Fait à Clermont-Ferrand, le 08 AVR. 2025

Le Président,  
  
 Tony BERNARD  
 Maire de Châteldon

**Le Centre de Gestion, un appui au quotidien pour la gestion des ressources humaines**

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

Berger  
Lefault

ID : 063-286300140-20250408-AR\_2025\_294-AR